

É T A T S F I N A N C I E R S
de la
**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**
Pour l'exercice clos
LE 31 DÉCEMBRE 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé/Canadian Health Services Research Foundation au 31 décembre 2009 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de FCRSS. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de FCRSS au 31 décembre 2009 ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
le 12 février 2010.

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 DÉCEMBRE 2009

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|--|----------------------|-----------------------------|
| <u>ACTIF</u> | | |
| ACTIF À COURT TERME | | |
| Encaisse | 1 201 494 \$ | 2 063 963 \$ |
| Apports à recevoir de co-commanditaires (note 7) | 1 014 334 | 1 060 390 |
| Débiteurs | 644 156 | 285 285 |
| Charges payées d'avance | <u>188 115</u> | <u>171 185</u> |
| | 3 048 099 | 3 580 823 |
| PLACEMENTS (note 4) | 73 210 736 | 86 248 361 |
| IMMOBILISATIONS (note 5) | 376 090 | 450 531 |
| ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE (note 6) | <u>288 250</u> | <u>157 165</u> |
| | <u>76 923 175 \$</u> | <u>90 436 880 \$</u> |
| <u>PASSIF ET APPORTS REPORTÉS</u> | | |
| PASSIF À COURT TERME | | |
| Créditeurs et frais courus | 902 610 \$ | 630 797 \$ |
| Apports reportés de co-commanditaires (note 7) | 1 376 604 | 1 953 349 |
| Produits reportés | 166 683 | 137 167 |
| Tranche des obligations découlant des contrats de location-acquisition échéant dans moins d'un an (note 8) | <u>14 910</u> | <u> </u> |
| | 2 460 807 | 2 721 313 |
| OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (note 8) | 39 978 | |
| AVANTAGE INCITATIF REPORTÉ RELATIF À UN BAIL | <u>97 850</u> | <u>120 431</u> |
| | 2 598 635 | 2 841 744 |
| APPORTS REPORTÉS (note 9) | <u>74 324 540</u> | <u>87 595 136</u> |
| | <u>76 923 175 \$</u> | <u>90 436 880 \$</u> |
| ENGAGEMENTS (note 15) | | |

Au nom du Conseil:

.....
Dr. Brian D. Postl
Présidente du conseil des fiduciaires

.....
Mme Maureen O'Neil,
Présidente

.....
Mr. Robert Smith,
Président du comité de finance et vérification

.....
Mme Nancy Quattrocchi,
Vice-présidente des services corporatifs

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| PRODUITS | | |
| Revenus des co-commanditaires | 4 458 103 \$ | 3 042 828 \$ |
| Autres revenus | 290 650 | 270 822 |
| Amortissement des apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours | 13 189 526 | 12 602 011 |
| Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations | <u>180 560</u> | <u>206 462</u> |
| | <u>18 118 839</u> | <u>16 122 123</u> |
| CHARGES | | |
| Objectif stratégique 1,0 - Participation des citoyens | 175 979 | 209 825 |
| Objectif stratégique 2,0 - Accélération des changements éclairés par les données probantes | | |
| Formation de l'exécutif pour les applications en recherche | 2 659 679 | 2 523 344 |
| Développement des capacités | 3 685 486 | 3 649 145 |
| Initiatives aux changements | 2 986 224 | 2 987 241 |
| Objectif stratégique 3,0 - Promotion du dialogue sur les politiques | 1 288 825 | 1 257 326 |
| Communications et relations publiques | 850 830 | 779 327 |
| Évaluation stratégique | 609 556 | 332 184 |
| Administration | 884 973 | 870 537 |
| Bourse appliquée | <u>146 113</u> | <u>163 260</u> |
| | 13 287 665 | 12 772 189 |
| Amortissement des immobilisations | 180 560 | 206 462 |
| Frais de gestion des placements | <u>192 511</u> | <u>185 170</u> |
| Total des charges de FCRSS | 13 660 736 | 13 163 821 |
| Charges liées aux programmes des co-commanditaires | <u>4 458 103</u> | <u>2 958 302</u> |
| | <u>18 118 839</u> | <u>16 122 123</u> |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | <u>-</u> \$ | <u>-</u> \$ |

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES APPORTS REPORTÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|--|----------------------|----------------------|
| Solde au début de l'exercice | 87 595 136 \$ | 106 594 132 \$ |
| Amortissement des immobilisations | (180 560) | (206 462) |
| Virement de la Compétition bourses ouvertes aux Instituts de recherche en santé du Canada | 5 803 | 6 757 |
| Amortissement des apports reportés | (13 189 526) | (12 602 011) |
| Revenu (perte) de placements (note 10) | (8 340 219) | 8 261 020 |
| Gain net (perte nette) non réalisée sur placements survenu au cours de l'exercice (note 10) | <u>8 433 906</u> | <u>(14 458 300)</u> |
| Solde à la fin de l'exercice | <u>74 324 540</u> \$ | <u>87 595 136</u> \$ |

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|---------------------|---------------------|
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | |
| Excédent des produits sur les charges | \$ | \$ |
| Éléments sans incidence sur l'encaisse: | | |
| Amortissement des immobilisations | 180 560 | 206 462 |
| Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations | (180 560) | (206 462) |
| Amortissement des apports reportés relatifs aux activités de l'exercice en cours | (13 189 526) | (12 602 011) |
| Amortissement de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail | (22 581) | (22 581) |
| Gain (perte) découlant de la cession d'immobilisations | - | (123) |
| | <u>(13 212 107)</u> | <u>(12 624 715)</u> |
| Changements dans les actifs et passifs | | |
| Diminution des apports à recevoir des co-commanditaires | 46 056 | 176 279 |
| Diminution (augmentation) des débiteurs | (358 871) | 121 051 |
| Diminution (augmentation) des charges payées d'avance | (16 930) | 14 122 |
| Augmentation de l'actif du régime de retraite | (131 085) | (24 781) |
| Augmentation (diminution) des créditeurs et frais courus | 271 813 | (847 809) |
| Augmentation (diminution) des apports reportés des co-commanditaires | (576 745) | 512 073 |
| Diminution des produits reportés | <u>29 516</u> | <u>35 500</u> |
| Encaissement net provenant des activités d'exploitation | <u>(13 948 353)</u> | <u>(12 638 280)</u> |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT | | |
| Achat d'immobilisations | (43 374) | (35 040) |
| Retraits tirés des placements | 13 069 934 | 11 873 267 |
| Activités liées aux placements | <u>67 181</u> | <u>152 509</u> |
| Encaissement net provenant des activités d'investissement | <u>13 093 741</u> | <u>11 990 736</u> |
| FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | |
| Remboursement des obligations découlant des contrats de location-acquisition | <u>(7 857)</u> | <u>(28 554)</u> |
| ENCAISSE UTILISÉE | (862 469) | (676 098) |
| ENCAISSE au début de l'exercice | <u>2 063 963</u> | <u>2 740 061</u> |
| ENCAISSE à la fin de l'exercice | <u>1 201 494</u> \$ | <u>2 063 963</u> \$ |
| INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE | | |
| Immobilisations achetées par des contrats de location-acquisition | <u>62 745</u> \$ | <u>-</u> \$ |

(voir notes ci-jointes)

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé ("FCRSS") a été établie pour contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité des soins de santé au Canada en finançant la recherche sur les services de santé au Canada et en diffusant les connaissances ainsi obtenues. FCRSS est un organisme de charité enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exemptée de l'impôt sur le revenu. FCRSS a débuté ses activités au cours de l'exercice 1997 et elle est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes.

Dans le budget fédéral de 1996, le gouvernement autorisait Santé Canada à verser 55 000 000 \$ à FCRSS sur une période de cinq ans. En vertu de la même entente, le Conseil de recherches médicales ("CRM") a convenu de verser à FCRSS une subvention de 10 000 000 \$, et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada ("CRSH") a convenu de lui verser une subvention de 1 500 000 \$ au cours de cette même période de cinq ans. En 1999, le gouvernement fédéral a contribué 35 000 000 \$ à FCRSS afin de lui permettre de participer dans les Instituts de recherche en santé du Canada, ainsi qu'une somme additionnelle de 25 000 000 \$ afin d'appuyer la recherche en sciences infirmières sur une période de dix ans. En 2003, le gouvernement a fait un apport de 25 000 000 \$ à FCRSS aux fins de la mise en oeuvre du programme de Formation en recherche pour cadres qui exercent dans la santé ("FORCES") sur une période de treize ans.

Au cours de l'exercice, la FCRSS a signé un Accord de financement compréhensif avec Santé Canada. Cet accord remplace tous les accords précédents. Selon cet accord, la FCRSS doit détenir tous ses placements dans un seul portefeuille de placements à revenu fixe. Cet accord permet aussi à la FCRSS de présenter toutes ses opérations sous un seul programme. La Fondation transitionne présentement ses placements pour répondre aux exigences de cet accord.

En 2009, la FCRSS a décidé de financer des activités appuyant précisément ses nouvelles orientations stratégiques au lieu de recherches générales sur les services de santé. Les sommes sont dorénavant consacrées aux secteurs de la participation des citoyens, de l'accélération des changements éclairés par les données probantes et de la promotion du dialogue sur les politiques. La création de partenariats (organisations, décideurs et personnes provenant des quatre coins du pays) demeure une activité essentielle au fonctionnement de la FCRSS. Présentement, la FCRSS compte plus de 70 partenaires actifs qui l'aident à remplir son mandat. Le financement de contrepartie de ces partenaires est très important à la planification et à la prestation des programmes.

1. CHANGEMENT DE POLITIQUE COMPTABLE

Le Conseil des normes comptables a publié le nouveau chapitre 4470 du Manuel, Ventilation des charges des organismes sans but lucratif - information à fournir. Ce nouveau chapitre fournit des recommandations sur les informations à fournir en ce qui concerne la ventilation des charges de fonctionnement général qui sont appliquées aux différentes fonctions de l'organisme. Cette norme entre en vigueur pour les exercices débutant à compter de 1er janvier 2009. FCRSS a appliqué cette nouvelle norme au début de l'exercice en cours et la mise en application de la norme n'a pas eu d'effet sur ses résultats d'exploitation ou sa situation financière. L'information requise a été incluse dans les notes aux états financiers.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers furent préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) *Constatation des produits*

FCRSS utilise la méthode du report pour la comptabilisation les apports.

Les apports sont constatés à titre de produits durant l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis à titre de produits à un taux semblable aux taux d'amortissement pour les immobilisations correspondantes.

FCRSS reçoit des contributions de tiers co-commanditaires pour financer des initiatives de recherche. Les produits des co-commanditaires sont reportés et amortis à titre de produits à mesure que les charges sont engagées.

Le revenu de placement gagné sur les contributions gouvernementales est comptabilisé à titre d'ajout à l'état de l'évolution des apports reportés.

b) *Placements*

Les placements sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Au cours de l'exercice, la FCRSS a changé sa stratégie d'investissement et dorénavant, ne détiendra que des placements à revenu fixe. FCRSS prévoit compléter la transition à cette stratégie par 2014.

L'achat et vente des placements sont comptabilisés à la date de règlement.

c) *Instruments financiers dérivés*

FCRSS détient certains instruments financiers dérivés. Ces instruments financiers ne sont pas constatés dans les états financiers lors de leur création. La valeur comptable de ces instruments financiers dérivés, qui se compose de gains et pertes non réalisés, est comprise dans les placements inscrits à l'État de la situation financière. Les gains et pertes sont constatés au moment du règlement des instruments financiers dérivés.

d) *Immobilisations et amortissement*

Les immobilisations achetées sont inscrites au coût. Les réparations et les frais d'entretien sont passés en charges. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de FCRSS de fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants:

| | |
|-------------------------|---------------|
| Logiciels informatiques | 3 ans |
| Équipement informatique | 3 ans |
| Équipement de téléphone | 4 ans |
| Mobilier | 5 ans |
| Améliorations locatives | Durée du bail |

e) *Contrats de location*

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-acquisition ou de contrats de location-exploitation. Les contrats de location-acquisition permettent le transfert substantiel des avantages et des risques de propriété au preneur. Les actifs acquis en vertu des contrats de location-acquisition sont amortis aux taux décrits à la note 2(d). Les obligations constatées au titre des contrats de location-acquisition sont réduites par la portion de capital des paiements de location. La portion des intérêts théoriques des paiements de location est passée en charges.

2. **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES** - suite

f) *Avantage incitatif reporté relatif à un bail*

La valeur reçue par FCRSS, soit une période sans loyer pour des locaux loués, est reportée et amortie sur la durée du bail.

g) *Régime de retraite des employés*

FCRSS offre un régime de retraite à prestations déterminées à ses employés. Les prestations sont fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur sa rémunération. Le coût de ce régime est présentement financé par FCRSS et ses employés admissibles.

Le coût des prestations de retraite déterminées gagnées par les employés est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, et il est passé en charges au fur et à mesure que les services sont rendus. Ce coût est déterminé par calculs actuariels, compte tenu des hypothèses les plus probables de FCRSS quant au rendement prévu des placements du régime, à la progression des salaires, à la mortalité des participants, aux cessations d'emploi ainsi qu'à l'âge de départ à la retraite des employés. Les rajustements découlant des modifications apportées au régime, les gains et pertes actuariels et les modifications des hypothèses sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité du groupe d'employés. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins de capitalisation a été effectuée le 1er juin 2008, et la prochaine évaluation requise sera faite en date du 1er juin 2011.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur l'actif du régime découlent de l'écart entre le rendement réel de l'actif du régime pour une période donnée et le rendement prévu de l'actif du régime pour la même période. Afin de calculer le rendement prévu de l'actif du régime, cet actif est évalué à sa juste valeur. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sur les obligations au titre des prestations découlent des écarts existant entre les résultats réels et les prévisions ainsi que des variations survenant dans les hypothèses actuarielles servant à déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du montant net des gains actuariels (pertes actuarielles) cumulé(e)s dépassant 10% des obligations au titre des prestations ou de la juste valeur de l'actif du régime, selon le montant le plus élevé des deux, est amorti en fonction de la durée moyenne des années de service restantes des participants actifs.

h) *Ventilation des dépenses générales*

FCRSS encours des dépenses générales qui se rapportent à l'administration de l'organisation ainsi qu'à ses autres fonctions. Ces coûts comprennent les dépenses encourues pour les locaux, le personnel, la fonction finance, la technologie de l'information, les ressources humaines et les frais légaux.

Les dépenses générales sont ventilées par capita. Ces taux d'utilisation servent à ventiler les frais généraux aux fonctions.

i) *Devises étrangères*

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'État de la situation financière. Les actifs et passifs non-monétaires sont inscrits au taux de change historique. Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur au moment de l'opération.

j) *Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les éléments d'actifs et de passifs déclarés et sur les éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges déclarés au cours de la période. Il pourrait y avoir un écart entre les résultats réels et ces estimations. Ces estimations sont revues une fois l'an et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

FCRSS applique les chapitres 3855 et 3861 du Manuel de l'ICCA qui discutent de la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir au sujet des instruments financiers et des dérivés non-financiers inclus dans les états financiers.

Les instruments financiers de FCRSS sont présentés ci-dessous:

(i) Encaisse et contrats de change à terme:

L'encaisse et les contrats de change à terme sont classés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leurs justes valeurs et les changements dans leurs justes valeurs sont comptabilisés dans l'État de l'évolution des apports reportés.

(ii) Apports à recevoir des co-commanditaires et débiteurs:

Les apports à recevoir des co-commanditaires et des débiteurs sont classés comme étant des prêts et créances. Les apports à recevoir des co-commanditaires sont évalués au coût après amortissement, qui est généralement le montant comptabilisé initialement moins la provision pour créances douteuses.

(iii) Placements:

Les instruments financiers dérivés de FCRSS sont classés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction et ils sont évalués à leurs justes valeurs tel que requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tous les autres placements ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction par la direction de FCRSS et sont évalués à leurs justes valeurs. Ces placements ne satisfont pas à la définition des actifs financiers détenus à des fins de transaction puisqu'ils ne sont pas détenus pour tirer un profit des fluctuations à court terme. Cependant, la direction a désigné ces placements comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transactions parce que ceci a comme résultat l'évaluation des placements à leurs justes valeurs, tel que requis par les principes comptables généralement reconnus du Canada, tandis que la complexité associée à l'évaluation et à la présentation de l'information de la juste valeur est réduite.

Les justes valeurs des placements sont déterminées par rapport aux valeurs publiées par les marchés boursiers à la fin de l'exercice. Pour les placements dans des fonds collectifs, pour lesquels une valeur marchande n'est pas disponible, la juste valeur représente la quote-part de FCRSS de la juste valeur des actifs nets collectifs sous-jacents à la fin de l'exercice.

Près de 7% des placements de la FCRSS sont présentés à la juste valeur telle que déterminée par un gestionnaire de fonds. Ces placements ne sont pas immédiatement transigibles et leur juste valeur n'est pas sujette à être déterminée avec certitude. Elle pourrait donc être différente de leur valeur réalisable.

(iv) Crédoiteurs et frais courus:

Les crédoiteurs et frais courus sont classés comme étant des autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût net après amortissement qui est généralement le montant comptabilisé initialement.

Juste valeur:

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des apports à recevoir des co-commanditaires et des crédoiteurs et frais courus équivaut approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance relativement courte de ces instruments.

Il n'est pas pratique de déterminer la juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition puisque leur taux d'intérêts, ajusté pour le risque, est inconnu.

Les placements sont présentés à leur juste valeur marchande, tel que décrit dans les notes.

.../5

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

4. PLACEMENTS

| | 2009 | | 2008 | |
|--------------------------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| | Valeur <u>marchande</u> | Valeur <u>aux livres</u> | Valeur <u>marchande</u> | Valeur <u>aux livres</u> |
| Trésorerie et équivalents | 1 523 260 \$ | 1 565 220 \$ | 11 766 363 \$ | 11 766 363 \$ |
| Titres de participation | 4 943 543 | 4 725 240 | 30 771 378 | 35 801 984 |
| Titres à revenu fixe | 65 261 615 | 65 195 473 | 47 376 068 | 45 733 669 |
| Instruments financiers dérivés | <u>1 482 318</u> | <u>-</u> | <u>(3 665 448)</u> | <u>-</u> |
| | <u>73 210 736 \$</u> | <u>71 485 933 \$</u> | <u>86 248 361 \$</u> | <u>93 302 016 \$</u> |

Les placements sont gérés à titre de fonds en gestion commune par des gestionnaires de placement professionnels sous la direction du Comité des placements relevant du Conseil des fiduciaires. Les placements se composent de ce qui suit:

(a) Trésorerie et équivalents:

La trésorerie et équivalents sont composés d'encaisse et de titres de créance qui portent intérêt à des taux variés et dont l'échéance initiale est de moins de 90 jours.

(b) Titres de participation:

Cette catégorie est composée principalement de titres de participation. Ces instruments financiers sont assujettis aux fluctuations des marchés et des taux de change.

(c) Titres à revenu fixe:

Cette catégorie est composée principalement regroupe des obligations des gouvernements canadien et américain ainsi que des obligations commerciales ou des fonds qui se concentrent sur des titres à revenu fixe qui portent intérêts à des taux variés et dont les dates d'échéance varient également. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt effectifs qui varient entre 2,00% et 10,25% avec les dates d'échéance qui varient entre six mois et cinq ans. La valeur de ces titres est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêts et des taux de change.

(d) Instruments financiers dérivés:

FCRSS a conclu un contrat à terme dans le cadre d'une stratégie de placement visant à réduire ses risques en matière de fluctuations de la valeur des dollars américain et canadien.

Le contrat à terme oblige FCRSS à vendre des dollars américains et à acheter des dollars canadiens dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Le degré de risque de change lié à la devise américaine est déterminé par les placements de FCRSS dans des actions américaines. FCRSS a l'intention de contrer toute perte liée à l'échéance du contrat à terme en vendant une partie de ses placements en dollars américains.

À la fin d'exercice, 6 289 293 \$ (2008 - 30 771 417 \$) des placements de la Fondation étaient en dollars américains.

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009**

5. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations se composent de ce qui suit:

| | <u>2009</u> | | <u>2008</u> | |
|--|----------------------|---------------------------------|----------------------|---------------------------------|
| | <u>Coût</u> | <u>Amortissement cumulé</u> | <u>Coût</u> | <u>Amortissement cumulé</u> |
| Logiciels informatiques | 383 021 \$ | 333 559 \$ | 383 021 \$ | 266 955 \$ |
| Équipement informatique et autres | 579 226 | 515 008 | 707 826 | 646 150 |
| Mobilier | 305 788 | 297 469 | 305 788 | 283 910 |
| Équipement acheté avec contrats de location-acquisition | 62 745 | 11 765 | - | - |
| Améliorations locatives | <u>477 176</u> | <u>274 065</u> | <u>477 176</u> | <u>226 265</u> |
| | 1 807 956 | <u>1 431 866</u> \$ | 1 873 811 | <u>1 423 280</u> \$ |
| Amortissement cumulé | <u>1 431 866</u> | | <u>1 423 280</u> | |
| | <u>376 090</u> \$ | | <u>450 531</u> \$ | |

Le coût global des immobilisations acquises au cours de l'exercice s'est élevé à 106 119 \$ (81 278 \$ en 2008). Les immobilisations comprennent 62 745\$ d'équipement acheté par l'entremise de contrats de location-acquisition.

6. ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE

Le rapprochement entre l'état de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées et le montant constaté dans les états financiers est le suivant:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| Juste valeur de l'actif du régime | 4 310 799 \$ | 3 432 271 \$ |
| Obligations au titre de prestations constituées | <u>4 620 655</u> | <u>4 214 989</u> |
| État de capitalisation - déficit du régime | (309 856) | (782 718) |
| Solde de la perte actuarielle non amortie | <u>598 106</u> | <u>939 883</u> |
| Actif du régime de retraite | <u>288 250</u> \$ | <u>157 165</u> \$ |

Les hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser le régime à prestations déterminées au 31 décembre sont les suivantes:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|-------------|-------------|
| Taux d'escompte | 5,75% | 6,00% |
| Taux de croissance de la rémunération | 3,50% | 3,50% |
| Taux de rendement à long terme prévu sur les actifs du régime | 6,75% | 7,00% |
| Taux de croissance de la rémunération | 2,50% | 2,50% |

Coûts des avantages sociaux futurs constatés au cours de l'exercice

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Charge nette au titre du régime | <u>328 723</u> \$ | <u>296 891</u> \$ |

Le total des montants en espèces constatés comme payés ou à payer pour les avantages sociaux futurs, c'est-à-dire les cotisations de l'employeur au régime à prestations déterminées, s'est établi à 459 808 \$ (321 672 \$ en 2008). Les contributions des employés au régime à prestations déterminées s'élevaient à 202 552 \$ (2008 - 184 526 \$) et les prestations de retraite versées au cours de l'exercice s'élevaient à 331 696 \$ (2008 - 852 281 \$).

.../7

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009**

7. APPORTS REPORTÉS DE CO-COMMANDITAIRES

Pour certaines de ces initiatives, FCRSS reçoit des apports de co-commanditaires non-liés. FCRSS constate les produits de ces apports quand les fonds sont versés. La nature et les montants relatifs à ces apports affectés sont comme suit:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|---------------------|---------------------|
| Apports affectés à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaires) au début de l'exercice - net | (892 959) \$ | (204 607) \$ |
| Apports reçus au cours de l'exercice | (3 919 414) | (3 719 509) |
| Montants reconnus aux produits | <u>4 450 103</u> | <u>3 031 157</u> |
| Apports affectés à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaires), à la fin de l'exercice - net | <u>(362 270) \$</u> | <u>(892 959) \$</u> |

Démonstré à l'État de la situation financière de FCRSS comme suit:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|---------------------|---------------------|
| Apports à recevoir de co-commanditaires | | |
| Instituts de recherche en santé du Canada | 723 690 \$ | 1 026 740 \$ |
| Autres | <u>290 644</u> | <u>33 650</u> |
| | <u>1 014 334</u> | <u>1 060 390</u> |
| Apports reportés de co-commanditaires | | |
| Instituts de recherche en santé du Canada | 515 393 | 923 414 |
| Institut Canadien pour la sécurité des patients | 464 055 | 318 647 |
| Alberta Heritage Foundation for Medical | 341 930 | 341 930 |
| Autres | <u>55 226</u> | <u>369 358</u> |
| | <u>1 376 604</u> | <u>1 953 349</u> |
| Apports à recevoir de co-commanditaires (contributions reportées de co-commanditaire), à la fin de l'exercice - net | <u>(362 270) \$</u> | <u>(892 959) \$</u> |

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Les versements futurs requis par les contrats de location-acquisition au 31 décembre sont comme suit:

| | |
|---|------------------|
| 2010 | 16 884 \$ |
| 2011 | 16 884 |
| 2012 | 16 884 |
| 2013 | <u>8 442</u> |
| | 59 094 |
| Moins les montants représentant l'intérêt présumé à 4,00% | <u>4 206</u> |
| Solde de l'obligation | 54 888 |
| Moins portion à court terme | <u>14 910</u> |
| Portion à long terme | <u>39 978 \$</u> |

Le terme du contrat s'étend d'août 2009 à août 2013. Le taux d'intérêt annuel effectif est de 4%. L'obligation est garantie par une photocopieuse ayant une valeur aux livres de 50 980 \$.

.../8

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009**

9. APPORT REPORTÉS

Tous les apports reportés de FCRSS sont assujettis à des restrictions d'origine externe conformément à l'Accord de financement compréhensif. Le revenu de placement qui sera gagné sur les subventions reçues du Gouvernement du Canada est également affecté. Par conséquent, les actifs nets de FCRSS sont reportés et constatés à titre de revenu au fur et à mesure que des dépenses sont engagées. Ainsi, il n'y a jamais de solde d'actif net.

10. REVENU DE PLACEMENT

Le revenu de placement est composé des éléments suivants:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|-----------------------|---------------------|
| Intérêts et dividendes | 2 323 649 \$ | 2 748 307 \$ |
| Gain (perte) sur la vente de placements | (6 633 802) | 3 680 431 |
| Gain (perte) sur les instruments financiers dérivés | <u>(4 030 066)</u> | <u>1 832 282</u> |
| | <u>(8 340 219) \$</u> | <u>8 261 020 \$</u> |

Le revenu net (perte nette) non-réalisé sur les placements au cours de l'exercice se compose de ce qui suit:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|--|---------------------|------------------------|
| Revenus de placements non-réalisés (pertes) | 3 286 143 \$ | (8 320 551) \$ |
| Gains (pertes) non-réalisés sur les instruments financiers dérivés | <u>5 147 766</u> | <u>(6 137 749)</u> |
| | <u>8 433 909 \$</u> | <u>(14 458 300) \$</u> |

11. VENTILATION DES DÉPENSES GÉNÉRALES

Les dépenses générales de fonctionnement de 1 609 500 \$ (2008 - 1 772 300 \$) ont été ventilées aux différentes fonctions comme suit:

| | <u>2009</u> | <u>2008</u> |
|---|---------------------|---------------------|
| Objectif stratégique 1,0: Participation des citoyens | 55 400 \$ | 61 000 \$ |
| Objectif stratégique 2,0: Accélération des changements éclairés par les données probantes | | |
| - Formation de l'exécutif pour les applications en recherche | 268 300 | 295 400 |
| - Développement des capacités | 339 200 | 373 500 |
| - Initiatives aux changements | 483 300 | 532 200 |
| Objectif stratégique 3,0: Promotion du dialogue sur les politiques | 341 400 | 375 900 |
| Évaluation stratégique | 42 100 | 46 400 |
| Communications et relations publiques | <u>79 800</u> | <u>87 900</u> |
| | <u>1 609 500 \$</u> | <u>1 772 300 \$</u> |

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Les chiffres correspondants furent reclassés tel que nécessaire pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice en cours.

13. **PRISES DE POSITION RÉCENTES DE COMPTABILITÉ**

En décembre 2008, l'ICCA a décidé de reporter l'exigence pour les organismes sans but lucratif d'adopter les chapitres 3862 (Instruments financiers - information à fournir) et 3863 (Instruments financiers - présentation) du Manuel afin de les autoriser à continuer d'appliquer le chapitre 3861 (Instruments financiers - information et présentation). Puisque de nouvelles normes sur les instruments financiers pour les organismes sans but lucratif paraîtront ultérieurement, l'organisation a décidé de continuer l'application du chapitre 3861 et n'a pas adopté les chapitres 3862 et 3863, suite à cette prise de position par l'ICCA.

14. **PRÉSENTATION DU CAPITAL**

FCRSS définit son capital comme étant le solde des apports reportés à l'État de la situation financière. Les objectifs de FCRSS en ce qui concerne la gestion de son capital sont de se plier aux restrictions externes qui financent ses opérations en cours. FCRSS contrôle ses exigences et objectifs en matière de capital par son processus budgétaire, son processus de révision d'états financiers et par des révisions détaillées des termes et des conditions de son accord de contribution avec Santé Canada. Les restrictions externes imposées sur ces contributions sont décrites dans la note 9. FCRSS est aussi sujette à des restrictions externes sur son capital en ce qui concerne les exigences sur le financement du régime de retraite dictées par la réglementation ci-rapportant. FCRSS prend en considération ces exigences en suivant les recommandations de financement fournies par l'actuaire. Le Conseil des fiduciaires croit que l'organisation a adhéré à toutes les restrictions qui lui sont imposées par des sources externes.

15. **ENGAGEMENTS**

(a) Activités de fonctionnement:

FCRSS est tenue de faire des paiements en vertu de contrats de location-exploitation pour ses locaux. Aux taux courants pour les frais d'exploitation, le montant du loyer est de près de:

| | |
|------|---------------------|
| 2010 | 470 000 \$ |
| 2011 | 470 000 |
| 2012 | 470 000 |
| 2013 | 470 000 |
| 2014 | <u>78 000</u> |
| | <u>1 958 000 \$</u> |

Dans le cours normal de ses activités, FCRSS a signé un engagement pour un bail pour ses locaux. Il est commun dans ce type de transaction que FCRSS, étant locataire, indemnise le bailleur pour les risques et obligations qui pourraient découler de l'utilisation des locaux. Les passifs éventuels pouvant découler de ces indemnisations ne peuvent pas être raisonnablement estimés. FCRSS possède de l'assurance responsabilité civile afin de minimiser les risques financiers rattachés à ces indemnisations.

**FONDATION CANADIENNE DE LA RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTÉ/
CANADIAN HEALTH SERVICES RESEARCH FOUNDATION**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

15. ENGAGEMENTS - suite

(b) Subventions:

FCRSS remet des fonds aux chercheurs dans les domaines des services de la santé et des soins infirmiers. Les engagements de FCRSS relativement à ces subventions au 31 décembre 2009 sont les suivants:

| | FORCES Centres régionaux de mentorat | Partenariat en soins infirmiers | Centres régionaux de formation | Chaires | Concours public de subvention | Bourses post- doctorales | Partenariats pour améliorations au système de santé | Prix LEAD | Prix REISS | Total |
|------|--|---------------------------------------|---|---------------------|-------------------------------------|--------------------------------|---|-------------------|---------------------|---------------------|
| 2010 | 180 000 \$ | 450 000 \$ | 947 000 \$ | 935 930 \$ | 104 900 \$ | 310 404 \$ | 101 669 \$ | 368 599 \$ | 1 710 784 \$ | 5 109 286 \$ |
| 2011 | 180 000 | - | 735 083 | 212 607 | 37 600 | 71 148 | 32 668 | 201 989 | 839 687 | 2 310 782 |
| 2012 | 180 000 | - | 250 875 | 29 400 | - | 5 000 | - | 20 000 | 295 860 | 781 135 |
| 2013 | - | - | 137 500 | - | - | - | - | - | 35 000 | 172 500 |
| | <u>540 000 \$</u> | <u>450 000 \$</u> | <u>2 070 458 \$</u> | <u>1 177 937 \$</u> | <u>142 500 \$</u> | <u>386 552 \$</u> | <u>134 337 \$</u> | <u>590 588 \$</u> | <u>2 881 331 \$</u> | <u>8 373 703 \$</u> |

D'autres commanditaires ont également conclu des engagements relativement aux programmes ci-dessus, toutefois ces engagements ne sont pas inclus dans ces états financiers.